



Syndicat des  
Employé(e)s de la  
Société Québécoise  
des Infrastructures

## *COMMUNIQUÉ SPÉCIAL*

Québec, le 4 décembre 2023

Bonjour,

Nous souhaitons prendre un moment pour vous informer de développements importants concernant les lettres d'entente que nous avons signées au cours des récentes négociations. Pendant les pourparlers, nous avons conclu deux lettres d'ententes cruciales, à savoir les numéros 16 et 17, qui prévoient des primes de 10% pour les ouvriers spécialisés et des primes de 5% pour les techniciens nécessitant une formation dans le domaine des infrastructures.

Lors des assemblées qui se sont déroulées les 19, 20 et 21 juin 2023, nous avons partagé avec vous l'information selon laquelle ces primes seraient indexées sur le régime de retraite RREGOP. Cependant, à notre retour de vacances d'été après la signature le 28 juillet, l'un de nos membres a soulevé une question auprès de la direction.

Il s'avère qu'après vérification, les primes ne seraient effectivement pas sujettes à l'indexation de la RREGOP, contrairement à ce qui avait été précédemment annoncé. L'employeur reconnaît cette erreur, et nous sommes actuellement en attente de sa proposition pour corriger la situation. Il est crucial pour nous de veiller à ce que nos membres bénéficient des avantages convenus pendant les négociations.

Nous comprenons que cela puisse susciter des inquiétudes et des questions, et nous sommes déterminés à résoudre cette situation de manière équitable et transparente. Soyez assurés que nous faisons tout notre possible pour garantir que vos droits et avantages soient préservés conformément à nos accords.

Nous vous tiendrons informés dès que nous recevrons la proposition de l'employeur. Merci de votre compréhension et de votre patience alors que nous travaillons à résoudre cette situation de la manière la plus favorable pour tous.

VOTRE EXÉCUTIF

Sylvain Beaulieu

Joé Bissonnette

Daniel Canelo

Guy Godin

Marc Verreault